
VENTE IMMOBILIÈRE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le Mercredi 16 octobre 2019 à 11h00

A la requête de La SA CREDIT LYONNAIS dont le siège social est situé 18 rue de la République 69413 LYON agissant poursuites et diligences de son mandataire SA CREDIT LOGEMENT établissement de crédit inscrite au RCS de PARIS sous le N° 302 493 275, dont le siège social est situé 50 boulevard de Sébastopol 75155 PARIS CEDEX 03, prise en la personne de son représentant légal domicilié es qualités au dit siège,

Ayant Maître E. BALK-NICOLAS, avocat membre de la SELARL BAILLEUX – BALK-NICOLAS au barreau de QUIMPER. Il sera procédé à la vente aux enchères publiques, à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Quimper, au palais de justice de ladite ville, 48 quai de l'Odet, au plus offrant et dernier enchérisseur des biens dont la désignation suit :

COMMUNE DE QUIMPER

2 rue de Portzmoguer

Une maison à usage d'habitation

avec terrain autour, cadastrée section DH n°724 pour une contenance de 05a 54ca (lot 54 du lotissement du Moustoir Sud Section Sud), comprenant :

Rez de chaussée : entrée, séjour, cuisine, chambre, salle de bains et WC ;

Étage : 3 chambres, salle de bain et W.C. ;

Garage avec chambre au-dessus ;

Jardin sous pelouse avec terrasse carrelée.

Mise à prix : 48.000,00 € (Quarante-huit mille euros)

Frais de poursuites payables en sus ainsi que les droits fiscaux et la TVA éventuelle. Les biens ci dessus seront vendus aux jour, heure et lieu susindiqués, aux clauses et conditions du cahier des charges dressé et déposé par Maître BALK-NICOLAS au greffe du Tribunal de Grande Instance de Quimper le 1 Octobre 2013 portant le n° 13/00068, et au Cabinet d'Avocats, où toute personne peut en prendre connaissance. Les enchères ne pourront être reçues que par ministère d'Avocat inscrit au barreau de Quimper. Les frais seront supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication. Visite sur place par la SCP MORICE et GALLIZIA, huissiers de justice à QUIMPER, le 23 Septembre 2019 à 14 heures.

Rédigé par l'Avocat soussigné. Maître E. BALK-NICOLAS